# État consolidé des frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par Développement des ressources humaines Canada (en milliers de dollars)

Rapport final

Direction de la vérification et de l'évaluation Politique et orientation stratégique Développement social Canada

#### Équipe de projet :

Directeur général : J. Blain
Directrice de la vérification : B. Sliter
Chef d'équipe : M. El omari

**Vérificateurs :** PricewaterhouseCoopers LLP Comptables agréés

mars 2004

SDC-A-005-03-04F (also available in English)

#### Papier

ISBN: 0-662-74036-X N° de cat.: SD31-3/2004F

#### **PDF**

ISBN: 0-662-74037-8

Nº de cat. : SD31-3/2004F-PDF

#### HTML

ISBN: 0-662-74038-6

Nº de cat. : SD31-3/2004F-HTML

#### Table des matières

Rapport des v	vérificateurs	1
	é des frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions ar Développement des ressources humaines Canada	2
Tableau 1	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu	3
Tableau 1A	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu – Analyse des écarts importants	4
Tableau 1B	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu – Redressements après vérification	5
Tableau 2	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par les Services ministériels	6
Tableau 2A	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par les Services ministériels – Analyse des écarts importants	7
Tableau 2B	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par les Services ministériels – Redressements après vérification	8
Tableau 3	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Soutien à la prestation des services	9
Tableau 3A	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Soutien à la prestation des services – Analyse des écarts importants	10
Tableau 3B	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Soutien à la prestation des services – Redressements après vérification	11
Tableau 4	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Registre d'assurance sociale	12
Tableau 4A	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Registre d'assurance sociale – Analyse des écarts importants	13
Tableau 4B	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Registre d'assurance sociale – Redressements après vérification	14



Le 25 juin 2004

Pricewaterhouse Coopers LLP Comptables agréés 99, rue Bank, Bureau 700 Ottawa (Ontario) Canada K1P 1K6 Téléphone +1 (613) 237 3702 Télécopieur +1 (613) 237 3963

#### Rapport des vérificateurs

#### Direction générale de la vérification et de l'évaluation de Développement social Canada

Nous avons vérifié l'état consolidé des frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par **Développement des ressources humaines Canada** pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, conformément aux protocoles d'entente conclus entre le Régime de pensions du Canada et les secteurs suivants :

- la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu de Développement des ressources humaines Canada, en date de mars 2003;
- les Services ministériels de Développement des ressources humaines Canada, en date de mai 2003:
- le Soutien à la prestation des services de Développement des ressources humaines Canada, en date de juin 2004;
- le Registre d'assurance sociale de Développement des ressources humaines Canada, en date de mars 2002.

Développement des ressources humaines Canada assume l'entière responsabilité de l'état consolidé des frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu, les Services ministériels, le Soutien à la prestation des services et le Registre d'assurance sociale. Notre responsabilité consiste à énoncer une opinion sur cet état en nous appuyant sur notre vérification.

Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification canadiennes généralement reconnues. Selon ces normes, nous devons planifier et effectuer une vérification afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'erreurs importantes. La vérification comporte notamment un examen, par sondage, des preuves à l'appui des informations et des montants indiqués dans les états financiers. La vérification comprend également l'évaluation des principes comptables utilisés et des estimations importantes de la gestion, ainsi que l'évaluation de l'assertion relative au mode de présentation.

À notre avis, cet état consolidé présente correctement, à tous égards importants, les frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par Développement des ressources humaines Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, conformément aux protocoles d'entente mentionnés plus haut.

#### Comptables agréés Ottawa (Canada)

PricewaterhouseCoopers fait référence à la firme canadienne PricewaterhouseCoopers LLP et aux autres compagnies membres de la multinationale PricewaterhouseCoopers, chacune étant une entité juridique distincte.

#### par Développement des ressources humaines Canada Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

	2004 \$	2003 \$	Augmentation (diminution)
Coûts par secteur			
Direction générale des programmes de la sécurité du revenu (tableau 1)	181 644	202 541	(20 897)
Services ministériels (tableau 2)	51 201	54 784	(3 583)
Soutien à la prestation des services (tableau 3)	82 630	58 957	23 673
Registre d'assurance sociale (tableau 4)	2 727	2 103	624
Total des frais administratifs	318 202	318 385	(183)

#### Tableau 1 – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

	2004 \$	2003 \$	Augmentation (diminution)
Administration centrale et opérations régionales	153 171	169 057	(15 886)
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	19 838	24 454	(4 616)
Assurance médicale et chirurgicale des employés	8 635	9 030	(395)
	181 644	202 541	(20 897)

## Tableau 1A – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu – Analyse des écarts importants Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

	\$
Administration centrale et opérations régionales	(15 886)
La diminution de 15 886 \$ est principalement attribuable aux éléments suivants :  i) une diminution des dépenses salariales du RPC de 1 736 \$, attribuable à une réduction du personnel/des salaires et à un changement dans la « composition » des équivalents temps plein (ÉTP) au cours de l'exercice, qui a donné lieu à une autre diminution de 850 \$.  ii) une réduction des dépenses non salariales de 7 069 \$ découlant des restrictions budgétaires et des programmes de dépenses modérées imposés par DRHC, ainsi que des modifications apportées aux taux utilisés pour calculer le recouvrement des coûts.  iii) la méthode utilisée pour traiter le recouvrement des dépenses liées à l'initiative Modernisation des services pour les Canadiens n'est pas celle qui avait été employée en 2003. En 2004, ces dépenses sont imputées au Soutien à la prestation des services, alors qu'un montant de 6 231 \$ avait été imputé directement à la Direction générale des PSR en 2003.	
Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)	(4 616)
Une diminution de 4 616 \$ des coûts du RASE est principalement attribuable à une réduction du personnel/des salaires ainsi qu'à un changement dans la « composition » des équivalents temps plein (ÉTP) au cours de l'exercice. Les coûts totaux sont répartis aux ministères selon le pourcentage des coûts salariaux du ministère par rapport aux dépenses salariales totales du gouvernement.	

#### Tableau 1B – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu – Redressements après vérification Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

	Montants présentés \$	Redressements après vérification \$	Montants vérifiés \$
Administration centrale et opérations régionales	153 171	_	153 171
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	19 838	_	19 838
Assurance médicale et chirurgicale des employés	8 635	_	8 635
	181 644	_	181 644
Frais de la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu imputés en 2003-2004			181 644
Paiements du Régime de pensions du Canada à la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu			
en 2003-2004			162 800
Paiement établi en 2003-2004			10 208
Frais à rembourser par le Régime de pensions du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004			8 636

### Tableau 2 – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par les Services ministériels Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

	2004 \$	2003 \$	Augmentation (diminution)
Coûts des locaux	29 758	32 884	(3 126)
Régions	7 578	7 181	397
Administration	2 397	2 676	(279)
Services juridiques	3 299	2 800	499
Régime d'avantages sociaux des employés	2 173	2 521	(348)
Services financiers	1 331	1 244	87
Politique stratégique et évaluation de programme	567	1 166	(599)
Assurance médicale et chirurgicale des employés	946	945	1
Politiques et systèmes	314	314	_
Communications	317	316	1
Secrétariat du ministère	239	248	(9)
Sécurité	194	186	8
Ressources humaines	1 761	1 919	(158)
Vérification interne	327	384	(57)
	51 201	54 784	(3 583)

#### Tableau 2A – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par les Services ministériels – Analyse des écarts importants Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

	\$
Coûts des locaux	(3 126)
La diminution de 3 126 \$ est principalement attribuable à une baisse de 2 776 \$ des coûts de réaménagement de Place Vanier (p. ex., coûts de démolition moins élevés; coûts moins élevés pour les postes de travail en raison d'une offre à commande régionale; annulation du système de contrôle d'accès aux ascenseurs; frais de déménagement payés par TPSGC; aucun achat de nouvelles plantes). Les coûts des locaux ont également diminué de 350 \$ en raison d'une réduction du nombre d'ÉTP sur les 72 employés imputés au compte du RPC, et d'une augmentation du coût moyen des locaux par ÉTP. En 2002-2003, le coût moyen estimatif des locaux était de 6 035 \$; il est passé à 6 702 \$ en 2003-2004.	
Régions	397
L'augmentation de 397 \$ découle principalement d'un changement dans la façon de traiter les coûts des télécommunications dans la région du Québec. En 2002-2003, ces coûts pour la région du Québec avaient été imputés aux bureaux régionaux; en 2003-2004, ils ont été centralisés et tous imputés aux Services ministériels.	
Administration	(279)
La diminution de 279 \$ est principalement attribuable à un déboursé unique de 291 \$ exigé par TPSGC en 2002-2003 pour couvrir les frais d'administration liés à la gestion d'un contrat de 35 000 \$ sur cinq ans au titre des formulaires et publications.	
Services juridiques	499
L'augmentation de 499 \$ est attribuable au fait que les coûts centralisés ont été inclus dans le calcul pour cet exercice.	
Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)	(348)
Le changement est lié principalement à une baisse du taux du RASE. Cette année, le ratio s'établit à 17,46 % comparativement à 19,5 % pour l'exercice précédent. La réduction s'explique également par la diminution des salaires totaux imputés au compte du RPC.	
Politique stratégique et évaluation de programme	(599)
La diminution est principalement attribuable au fait que le projet de développement de la politique sociale a été achevé en 2002-2003. Un nouveau projet, portant sur la politique de soutien du revenu, est imputé au compte du RPC en 2003-2004, mais les coûts sont peu élevés puisqu'on en est encore aux premiers stades du projet.	

### Tableau 2B – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par les Services ministériels – Redressements après vérification Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

(en milliers de dollars)

	Montants présentés \$	Redressements après vérification \$	Montants vérifiés \$
Coûts des locaux	27 121	2 637	29 758
Régions	7 578	_	7 578
Administration	2 397	_	2 397
Services juridiques	3 299	_	3 299
Régime d'avantages sociaux des employés	2 173	_	2 173
Services financiers	1 331	_	1 331
Politique stratégique et évaluation de programme	567	_	567
Assurance médicale et chirurgicale des employés	946	_	946
Politiques et systèmes	314	_	314
Communications	317	_	317
Secrétariat du ministère	239	_	239
Sécurité	194	_	194
Ressources humaines	1 761	_	1 761
Vérification interne	327	_	327
	48 564	2 637	51 201
Frais des Services ministériels imputés en 2003-2004			51 201
Paiements du Régime de pensions du Canada aux Services ministériels en 2003-2004			45 117
Paiement établi en 2003-2004			5 139
Frais à rembourser par le Régime de pensions du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004			945

#### Redressement après vérification

Le redressement après vérification doit correspondre à celui de l'exercice précédent, car la Direction avait inscrit le montant de façon erronée dans les résultats financiers du présent exercice.

#### Tableau 3 – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Soutien à la prestation des services Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

	2004 \$	2003 \$	Augmentation (diminution)
Soutien informatique	33 617	32 548	1 069
Prestation conjointe de services	12 994	15 874	(2 880)
Régime d'avantages sociaux des employés	5 335	5 541	(206)
Assurance médicale et chirurgicale des employés	2 324	2 058	266
Modernisation des services pour les Canadiens	28 360	2 936	25 424
	82 630	58 957	23 673

### Tableau 3A – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Soutien à la prestation des services – Analyse des écarts importants Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

,	
	\$
Soutien informatique	1 069
L'augmentation est attribuable à un changement dans la méthode de répartition des coûts. En 2004, les coûts ont été répartis selon la formule précisée dans le protocole d'entente, variant selon le projet.	
Prestation conjointe de services	(2 880)
La diminution est attribuable à une réduction du budget et du personnel du RPC dans les régions. En 2004, les coûts ont été répartis selon le ratio entre les ÉTP régionaux du RPC et le total des ÉTP régionaux.	
Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)	(206)
Le changement est attribuable à une baisse du ratio du RASE, qui est passé de 19,5 % à 17,46 %, ainsi qu'à une diminution du total des salaires imputés au compte du RPC. Le ratio a diminué en raison d'un changement dans la méthode de répartition des coûts aux ministères. Les coûts totaux sont répartis selon le pourcentage des coûts salariaux du ministère par rapport au total des dépenses salariales du gouvernement.	
Assurance médicale et chirurgicale des employés	266
Le changement est lié à une augmentation du taux rattaché à cet avantage, qui est passé de 7,5 % à 7,6 %. Le ratio servant à calculer ces coûts, qui est précisé dans les lignes directrices du Conseil du Trésor, est demeuré inchangé.	
Modernisation des services pour les Canadiens (MSC)	25 424
L'écart entre les montants imputés au compte du RPC pour l'initiative MSC en 2002-2003 et 2003-2004 est attribuable au fait que le plan comptable et la codification connexe ont été modifiés entre les deux exercices. En 2002-2003, les frais imputés au RPC relativement à la MSC étaient répartis entre plusieurs secteurs d'activités plutôt que d'être regroupés dans celui du Soutien à la prestation des services. La codification a été remaniée en 2003-2004, de sorte que la majorité des frais liés à la MSC qui étaient imputables au compte du RPC ont été inscrits au secteur du Soutien à la prestation des services. Un montant de 30 680 \$ a été approuvé pour l'initiative MSC en 2003-2004 dans la présentation au Conseil du Trésor n° CT 830877, en date du 2 octobre 2003.	

# Tableau 3B – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Soutien à la prestation des services – Redressements après vérification Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

	Montants présentés \$	Redressements après vérification \$	Montants vérifiés \$
Soutien informatique	33 617	_	33 617
Prestation conjointe de services	12 994	_	12 994
Régime d'avantages sociaux des employés	5 335	_	5 335
Assurance médicale et chirurgicale des employés	2 324	_	2 324
Modernisation des services pour les Canadiens	28 360	_	28 360
	82 630	_	82 630
Frais du Soutien à la prestation des services imputés en 2003-2004			82 630
Paiements du Régime de pensions du Canada au Soutien à la prestation des services en 2003-2004			43 900
Paiement établi en 2003-2004			35 746
Frais à rembourser par le Régime de pensions du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004			2 984

#### Tableau 4 – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Registre d'assurance sociale Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

	2004 \$	2003 \$	Augmentation (diminution)
Salaires	2 583	2 756	(173)
Services professionnels et spéciaux	395	449	(54)
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	765	825	(60)
Services centraux du gouvernement	544	549	(5)
Coûts indirects	543	563	(20)
Transport et communications	291	297	(6)
Information	73	65	8
Services publics, matériel et fournitures	28	33	(5)
Locations, réparations et entretien	29	16	13
Acquisition d'appareils et d'équipement	_	9	(9)
Total des frais administratifs	5 251	5 562	(311)
Moins : les fonds du Conseil du Trésor	(1 811)	(2 773)	962
Moins : les recettes provenant du remplacement de cartes d'assurance sociale	(713)	(686)	(27)
Frais administratifs nets imputés au compte du Régime de pensions du Canada	2 727	2 103	624

#### Tableau 4A – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Registre d'assurance sociale – Analyse des écarts importants Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

	\$
Salaires	(173)
Le changement est principalement attribuable à l'effet net d'une réduction des salaires et d'une hausse des salaires liés à l'examen et à la certification du NAS.	
Services professionnels et spéciaux	(54)
La diminution des coûts des services professionnels et spéciaux est principalement attribuable à une réduction des coûts non salariaux du CTI à Moncton et des coûts de la planification des systèmes.	
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	(60)
Le changement est lié à une diminution du nombre d'ÉTP et à une baisse des dépenses totales pour le régime d'avantages sociaux des employés.	
Coûts indirects	(20)
La diminution est principalement attribuable à une réduction des coûts engagés pour le directeur associé des Services nationaux et l'unité des services de locaux partagés de Bathurst.	

# Tableau 4B – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Registre d'assurance sociale – Redressements après vérification Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004

	Montants présentés \$	Redressements après vérification \$	Montants vérifiés \$
Salaires	2 583	_	2 583
Services professionnels et spéciaux	395	_	395
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	765	_	765
Services centraux du gouvernement	544	_	544
Coûts indirects	543	_	543
Transport et communications	291	_	291
Information	73	_	73
Services publics, matériel et fournitures	28	_	28
Locations, réparations et entretien	29	_	29
Acquisition d'appareils et d'équipement	_	_	<del>-</del>
Total des frais administratifs	5 251	_	5 251
Moins : les fonds du Conseil du Trésor affectés à la SCEE	(1 811)	_	(1 811)
Moins : les recettes provenant du remplacement de cartes d'assurance sociale	(713)	_	(713)
Frais administratifs nets imputés au compte du Régime de pensions du Canada	2 727	_	2 727
Frais du Registre d'assurance sociale imputés en 2003-2004			2 727
Paiements du Régime de pensions du Canada au Registre d'assurance sociale en 2003-2004			2 074
Frais à rembourser par le Régime de pensions du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004			653